



Compte-rendu de la Réunion du comité d'orientation de l'INPN mardi 10 juin 2014 (Salle des Conseils – MNHN)

Ce compte-rendu détaille les remarques et discussions faites par le Comité d'orientation suite aux présentations des intervenants¹.

Pièces jointes :

- Ordre du jour
- Liste des présents, excusés et absents
- Présentations des interventions :
 - INPN_CO_juin_2014_ODJ_Resulats_enquete.pdf
 - INPN_CO_juin_2014_Evolution_INPN_Synthese_2013.pdf
 - INPN_CO_juin_2014_Avancement_SINP.pdf
 - INPN_CO_juin_2014_Rapportages_DHFF_DO.pdf
 - INPN_CO_juin_2014_Refonte_INPN.pdf
 - INPN_CO_juin_2014_Inventaires_nationaux_et_validation.pdf
 - INPN_CO_juin_2014_HABREF.pdf
 - INPN_CO_juin_2014_Revue_Connaissance_et_conservation.pdf
 - INPN_CO_juin_2014_Evolution_de_l'INPN_Actions_en_cours_ou_projet_2014.pdf

Sommaire

I. Accueil / Introduction	2
II. Evolution de l'INPN - Synthèse des actions 2013	2
III. Point SINP et articulation avec l'INPN	2
IV. Rapportages communautaires et lien avec les données de l'INPN et du SINP	3
V. Évolutions en cours et comités éditorial/utilisateur	4
VI. Etat d'avancement des inventaires nationaux et outils de validation	5
VII. Référentiels sur les habitats : HABREF	6
VIII. Point d'information sur un projet de Revue « connaissance et conservation »	7
IX. Résultats de l'enquête sur l'usage de l'information diffusée	8
X. Autres actions en cours ou en projet	8

¹ Il synthétise les discussions et demande mais ne reprend pas tous les points de présentation disponible dans les documents joints

I. Accueil / Introduction

Jean-Philippe Siblet excuse Vincent Graffin, représentant du directeur général du MNHN pour cette instance, qui a été contraint de participer à une réunion au ministère.

Christian Le Coz introduit la séance pour le compte du MEDDE. Il insiste sur le rôle de l'INPN dans le cadre du SINP.

L'ordre du jour est présenté et approuvé.

L'ordre du jour de ce comité est largement orienté sur la présentation des actions réalisées depuis le dernier comité d'orientation (CO) et sur les orientations en cours. Le SPN a essayé de tenir compte au maximum des avis du précédent CO de 2013 et l'objectif est donc notamment de présenter les évolutions qui en découlent. [INPN_CO_juin_2014_ODJ_Resulats enquete.pdf]

II. Evolution de l'INPN - Synthèse des actions 2013

Présentation : L. PONCET - SPN/MNHN

[INPN_CO_juin_2014_Evolution_INPN_Synthese 2013.pdf]

Points clefs des discussions / questions :

Jérôme MILLET (FCBN) **pose la question de la fréquence de mise à jour de TAXREF et des conséquences pour les utilisateurs.**

Réponse MNHN : en 2013, exceptionnellement, il y a eu deux versions du référentiel notamment en raison de mises à jour importantes concernant l'Outre-mer. Plus le référentiel se complète, plus il est stable (du moins pour la métropole) et moins les futures mises à jour seront lourdes.

Le compromis de la mise à jour annuelle semble raisonnable, sauf exceptions. C'est un équilibre entre l'attente des partenaires contributeurs au référentiel qui souhaitent une diffusion rapide de leurs travaux et les partenaires utilisateurs qui ne veulent pas mettre à jour leur système trop souvent.

Daniel MATHIEU (Telabotanica) **évoque la possibilité d'avoir, en même temps que la nouvelle version de TAXREF, un dispositif de suivi des modifications de TAXREF.**

Réponse MNHN : une table des différences entre les versions est déjà disponible en téléchargement.

Thomas BOUIX (ONF) **souhaiterait pouvoir télécharger TAXREF par groupe.**

Réponse MNHN : Il est actuellement possible de télécharger le référentiel par groupe taxonomique mais non par groupe fonctionnel.

Demande du CO :

Améliorer l'ergonomie du téléchargement de TAXREF par parties (groupes taxonomiques voire fonctionnels et périmètre géographique). Le MNHN réfléchira sur ce point et reste en attente d'une précision des besoins qui remonteront du comité utilisateur (cf partie V).

III. Point SINP et articulation avec l'INPN

Présentation : Y. LEBEAU – MEDDE [INPN_CO_juin_2014_Avancement_SINP.pdf]

Points clefs des discussions / questions :

Financement de l'outil naturaliste

Dorothée MEYER (DREAL PACA) **demande quelles sont les garanties de suivi dans le temps de cet outil après sa phase de déploiement ?**

- *Réponse du MEDDE :* cette question est liée à la création de l'Agence. Il n'y a pas de calendrier clair sur la loi sur la biodiversité (les dernières informations font état d'un examen de la loi par le parlement au mieux en décembre 2014 et d'une création de l'Agence en janvier 2016), ni de garanties sur les financements. Pas d'objectifs forts de la première année pour absorber la création et le rassemblement des institutions. Cela dit le financement du développement et du fonctionnement de l'outil est assuré jusqu'à mi-2017.

- Jean-Marc FREMONT (IGN) : Les outils sont utilisés et développés en continu par l'IGN. Il n'y a donc pas de risque que le projet s'arrête. De plus, cet outil sera développé en « open source » afin qu'une communauté de développeurs puisse l'améliorer et en assurer la maintenance durablement.

Gilles LANDRIEU (PNF) **demande qui produit l'identifiant unique et qui pourra utiliser l'outil naturaliste ?**

Réponse MEDDE/MNHN : C'est la plateforme régionale ou thématique qui produira l'identifiant unique. Concernant l'outil naturaliste, ce sera un outil libre qui pourra être repris et utilisé par les plateformes régionales et les producteurs. L'objectif est également de promouvoir l'émergence de communautés de développeurs autour de cet outil.

Dominique ARIBERT (LPO) **pose la question des conséquences du changement de périmètre des régions qui est actuellement envisagé ?**

Réponse du MEDDE : Il s'agit d'une actualité très récente. Elle sera traitée en articulation avec l'organisation territoriale de l'Agence au niveau régional. Il s'agit là du travail du groupe des préfigurateurs qui débutera dès leur désignation. L'organisation du SINP suivra cette organisation. Le CO fait remarquer que les limites régionales administratives ou géographiques sont différentes, et que cela va amener de la complexité dans la mise en place et le financement du SINP en région.

Francis MEUNIER (FCEN) **demande s'il y aura une phase transitoire de diffusion des données avec des données floutées ?**

Réponse MEDDE : ce sera le cas uniquement pour les données qui auront été qualifiées de sensibles (*cf.* travaux du GT « données sensibles ») ; les données publiques non sensibles restent bien échangées à leur précision géographique maximale, conformément au protocole.

Francis MEUNIER (FCEN) : **sera-t-il possible d'afficher sur l'INPN tous les espaces gérés par les CEN ?**

Réponse MNHN : La base d'espaces protégés a un périmètre précis qui ne concerne que les espaces qui ont un statut de protection. C'est ce qui a été intégré à la convention FCEN/MNHN. Un compromis a été trouvé pour l'affichage des périmètres pour lesquels les CEN disposent d'un droit de propriété ou d'une servitude pérenne.

Néanmoins, il n'est pas exclu, en lien avec la FCEN et les autres acteurs qui gèrent des espaces naturels, de réfléchir à une solution permettant de mettre en valeur leurs politiques en visualisant les périmètres concernés sur l'INPN. Toutefois, Il existe d'autres actions de protection, comme dans les politiques agricoles par exemple, mais cela ne rentre pas dans le périmètre actuel.

Conclusions du CO

La convention FCEN/MNHN sur les espaces à prendre en compte et sur leur affichage sera rediscutée. Cette question sera également évoquée au sein du groupe de travail « Espaces protégés ».

IV. Rapportages communautaires et lien avec les données de l'INPN et du SINP

Présentation : J. TOUROULT – MNHN/SPN [INPN_CO_juin_2014_Rapportages DHFF_DO.pdf]

Points clefs des discussions / questions :

Retour aux réseaux et experts des résultats des rapportages concernant la Directive « Habitats, Faune, Flore » et la Directive « Oiseaux »

Dorothée MEYER (DREAL PACA) : **le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) de la région PACA a formulé des interrogations sur les processus et les résultats rendus sur le milieu marin concernant le rapportage européen Directive Habitats, Faune, Flore (DHFF).**

Réponse MNHN : Les CSRPN et les experts ont été intégrés aux processus de rapportage. Des représentants du SPN se sont déplacés au début du processus de rapportage pour rencontrer les experts des façades méditerranéenne et atlantique. La communication des résultats aux réseaux par le SPN a été proposée aux régions qui l'avaient sollicitée. Une transmission des résultats par courriel a été faite aux experts contributeurs.

Le SPN prévoit un rapport fin 2014 construit avec les partenaires pour mettre en perspective les résultats du rapportage sur la DHFF.

René LALEMENT (ONEMA) **suggère qu'au niveau des données, des critères, des types de gestions, soient prévus des points de cohérence entre les données des différentes directives (DHFF, DO, DCE...)**

Réponse MNHN : C'est l'objectif du SINP d'obtenir cette cohérence entre les informations pour rendre compte des différents objets. Car ce n'est pas encore le cas aujourd'hui. Il faut effectivement plus de lien entre les différents responsables « techniques » sur les directives.

Demande du CO :

Comment peut-on améliorer la communication de l'INPN vers les CSRPN ?

Les experts de région peuvent être consultés indépendamment des instances (CSRPN, DREAL). Une réflexion est à mener sur les moyens de donner une meilleure visibilité aux régions sur la consultation de leurs experts.

V. Évolutions en cours et comités éditorial/utilisateur

Présentation : F. VEST / M. LEROY / J. TROUDET – MNHN/SPN

[INPN_CO_juin_2014_Refonte INPN.pdf + présentation en réunion d'outils du site en cours de développement]

Nouveau design, prototype de visualiseur cartographique des données et améliorations ergonomiques du site de l'INPN
Le MNHN a présenté l'ensemble des fonctionnalités de l'INPN en développement ou en cours finalisation autour des données : les services web, les interrogations cartographiques, l'indexation des données, le mode d'export, etc...

Points clefs des discussions / questions (en cours de la présentation):

Thomas BOUIX (ONF) **demande comment sont exportables les résultats des requêtes ?**

Réponse MNHN : dans cette nouvelle version, les résultats de synthèses (liste d'espèces d'une commune par exemple) sont disponibles en fichier « excel », sous connexion avec login et mot de passe.

Gilles LANDRIEU (PNF) **demande s'il est possible de répondre à des demandes spécifiques, par exemple, les espèces Natura 2000 du Parc national de la Vanoise ?**

Réponse MNHN : c'est actuellement possible par communes (liste et filtre par statut des espèces) mais pas par espaces. C'est une demande récurrente pour les parcs nationaux. Etant donné la gestion actuelle du système, il est possible d'ajouter une fonctionnalité de ce type. Les membres du CO sont invités à faire remonter leurs besoins concernant l'interrogation des données figurant dans l'INPN.

Le CO reconnaît l'avancée significative de cette nouvelle version de l'INPN et de la partie associée aux données.

- Il est prévu d'ajouter le lien avec la métadonnée associée aux données.
- À terme, ce sont les Données Élémentaires d'Échange (DEE) du SINP qui seront téléchargeables.

Mise en place d'un comité utilisateur/éditorial

Le CO évoque les points de fond et détermine les axes de priorités. Le comité éditorial et le comité des utilisateurs, permettent d'approfondir les sujets. Il est donc prévu de :

- Réunir le comité des utilisateurs pour approfondir les demandes de fonctionnalités et définir les besoins des utilisateurs.
- Mettre en place un comité éditorial pour la diffusion de l'information contenue dans l'INPN.
 - Le comité éditorial nécessite des membres possédant des compétences techniques (type webmaster)
- Charge de travail : 2 demi-journées de réunions bien préparées par an. L'équipe de l'INPN proposera des options précises qui permettront de faciliter la discussion et la prise de décisions.
 - Travail en continu, par des échanges de mails
- Il est demandé aux membres du CO d'identifier une personne pouvant participer à ces réunions. Un message leur sera transmis pour les solliciter sur ce point.

Le MEDDE indique qu'il est important de bien faire le lien avec les métadonnées et les formats INSPIRE. Le MNHN répond positivement. L'application présentée est un prototype. Pour INSPIRE, cela fera l'objet d'un export spécifique.

La question est ensuite posée de la date à laquelle cette plateforme d'échange sera opérationnelle ?

Le MNHN répond qu'il est actuellement dans une logique de Recherche et Développement. Tout dépendra des capacités de développement et des priorités de la plateforme nationale. C'est un point à envisager avec le MEDDE en 2015. L'échéancier est également dépendant des résultats des groupes de travail du SINP.

Jérôme MILLET (FCBN) **pose la question de la faisabilité d'un formulaire d'avertissement lors du téléchargement des données ?**

Le MNHN répond positivement, conformément au protocole du SINP. Le choix technique pourra être discuté dans le cadre du comité utilisateur de la plateforme nationale.

Dorothee MEYER (DREAL PACA) **demande comment organiser le lien entre les sites des DREAL et les SINP régionaux ?**

Le MNHN indique qu'il faut effectivement renvoyer vers les sites régionaux pour les différents programmes et inversement. (Ex. des ZNIEFF vers les sites régionaux). Néanmoins pour l'instant, toutes les régions et surtout les DOM ne possèdent pas nécessairement de pages ZNIEFF ou de sites référents. Les plateformes régionales sont aujourd'hui soit très orientées vers des sites de type « observatoires » (ORB), soit centrées sur le partage de données (SINP) et sont plus ou moins avancées au niveau de la diffusion.

Il y a donc un risque de redondance et un manque de synergie entre les sites des DREAL et la plateforme nationale. Il ressort de la discussion qui suit ce constat que :

- Ces risques sont surtout liés au point d'entrée de l'internaute dans le système, soit régional soit national ;
- La redondance n'est pas nécessairement grave si les informations diffusées ne sont pas contradictoires ;
- Le lien entre le national et le régional doit être performant.

Quand le SINP sera en place, il y aura un lien évident avec les différentes plateformes régionales et thématiques.

Pierre NEHLIG (BRGM) : **Étant donné la multiplicité des types d'utilisateurs, n'est-il pas utile d'avoir deux accès : simple et avancé ?**

Le MNHN indique que c'est effectivement une réflexion à développer.

Niveau de qualification de la donnée

L'objectif est de diffuser le niveau de qualification associé à la donnée. Le SPN avance sur les développements de l'INPN et en fonction des préconisations du SINP, l'outil sera adapté selon les conclusions du groupe de travail Qualification/validation lancé en juillet 2014.

Visibilité des logos des partenaires

Le MEDDE **pose la question de l'affichage des logos de tous les partenaires et producteurs de données ?**

Le MNHN répond qu'il est prévu de réfléchir à l'affichage des différents partenaires en fonction de leurs statuts, de leurs rôles et de leurs participations dans le système : validateur national, mise en forme des données, contributeur, etc. Cette question devra être traitée par le comité éditorial de l'INPN.

Le groupe de travail qualification, validation du SINP

Le mandat est passé à la Coordination Scientifique et Technique (CST) du SINP et de l'ONB, le groupe déjà composé. Il ne reste plus qu'à le réunir. Les membres du CO souhaitent être à nouveau informés sur la mise en place de ce groupe de travail « qualification/validation » pour y intégrer les régions dans ses réflexions. C'est d'ailleurs la mission du GT de consulter l'ensemble des acteurs.

VI. Etat d'avancement des inventaires nationaux et outils de validation

Présentation : J. TOUROULT – MNHN/SPN [Inventaires nationaux et validation.pdf]

Stratégie d'inventaire

Le MEDDE a demandé au MNHN de mettre en place cette stratégie d'inventaire (groupes à inventorier et continuité d'inventaire) et des propositions ont été faites. Une publication est en préparation sur ce sujet.

Le SINP amène tous les acteurs à réfléchir à ces questions afin de structurer l'action nationale.

« Un inventaire des inventaires nationaux »

Dorothee MEYER (DREAL PACA) **demande si le périmètre de ce projet concerne les inventaires régionaux ?**

Un inventaire existe quand il y a un groupe de validation en place et un dispositif de coordination du projet. L'ambition de l'INPN, au titre de l'art L411-5, est de bien recenser et coordonner les inventaires nationaux et éventuellement ceux menés à une échelle supra régionale. Si l'inventaire concerne un territoire régional ou infrarégional, le travail de recensement relève logiquement des prérogatives des instances régionales.

Pour mener ce recensement, le SPN s'appuie sur une veille via les réseaux. Les participants à ce CO sont les premiers concernés et sont invités à faire remonter toutes les informations à leur disposition.

VII. Référentiels sur les habitats : HABREF

Présentation : M. CLAIR – MNHN/SPN [INPN_CO_juin_2014_HABREF.pdf]

Contenu et objectifs

HABREF est une base de gestion des référentiels d'habitats (EUNIS, Natura 2000...) qui établit les correspondances entre les référentiels habitats et végétations.

Deux types d'habitats sont en relation avec différents types de liens. Il existe plusieurs types de relations entre habitats (inclu, exclu, chevauchant...). Chaque typologie d'habitats est décrite avec sa méthodologie et ses objectifs propres.

L'objectif ambitieux serait qu'une cartographie établit avec une typologie donnée soit déclinable le plus simplement possible dans une autre typologie. Mais une telle conversion est pratiquement impossible en raison des relations existantes entre les typologies. La couche d'expertise sera toujours nécessaire pour passer d'une cartographie à une autre.

C'est pourquoi le programme CARHAB est fondé sur un niveau assez fin de cartographie des végétations (syntaxons) afin de permettre ensuite d'autres usages selon des typologies moins « précises ».

- La version 1 du référentiel sur les habitats HABREF sera diffusée sur l'INPN fin septembre.
- C'est un des référentiels du SINP.

Points clefs des discussions / questions :

Construction de HABREF en relation avec les réseaux

Gilles LANDRIEU (PNF) **demande s'il s'agit bien de mettre en relation les typologies ?**

Le MNHN répond par l'affirmative.

Dorothee MEYER (DREAL PACA) **indique que ce dispositif existe déjà partiellement en région PACA. Il faudra veiller aux éventuelles incohérences.**

Le MNHN répond que les correspondances sont validées en concertation avec les experts des CBN et autres structures référentes. Il ne devrait donc pas y avoir d'incohérences.

René LALEMANT (ONEMA) : **souhaite savoir si ce référentiel intègre les typologies de zones humides ? Existe-t-il une démarche de type Ontologique ?**

Le MNHN indique qu'on peut ajouter tout type de typologie, quel que soit son principe et son niveau de précision et partager ce modèle pour aller vers plus de cohérence. La démarche est de type relationnel sans proprement parler de démarche ontologique. Néanmoins, l'idée de la mise en œuvre d'une telle démarche serait à étudier.

Daniel MATHIEU (Télabotanica) **demande s'il s'agit bien ici d'un niveau méta- par rapport aux espèces ?**

Le MNHN répond qu'il s'agit d'une démarche « habitat » déclinée avec plusieurs typologies.

Thomas BOUIX (ONF) **demande comment sont validées les différentes versions, notamment celles du prodrome des végétations de France ?**

Le MNHN et la FCBN précisent que cette validation est réalisée via les réseaux d'expert (Société Française de Phytosociologie, CBN...). Le référentiel des végétations « vegfrance » est située en amont d'HABREF afin de définir le référentiel des syntaxons. Vincent Gaudillat (SPN/MNHN) s'est mis en relation avec l'ensemble des acteurs impliqués

sur la végétation et les habitats en France. Un travail préparatoire est réalisé et proposé à la validation du réseau d'experts. Les discussions se font particulièrement sur les points délicats.

Daniel MATHIEU (Télabotanica) **demande comment s'est établi le lien avec le projet VegFrance ?**

Réponse générale du CO : VegFrance sera utilisateur de ces référentiels. Mais les liens se situeront également en amont au regard de l'analyse des relevés-type.

Benjamin GUICHARD (AAMP) **souhaite connaître la date à laquelle la V0 d'HABREF sera disponible ?**

Le MNHN indique qu'une version sera disponible pour tous les utilisateurs en octobre 2014.

Gilles LANDRIEU **demande s'il sera possible de « charger » la typologie d'une cartographie ?**

Le MNHN indique que cette fonctionnalité ne sera pas disponible. Toutefois, le système permettra d'y contribuer en fonction du type de lien entre chaque élément des typologies.

VIII. Point d'information sur un projet de Revue « connaissance et conservation »

Présentation : JP SIBLET – MNHN/SPN [INPN_CO_juin_2014_Revue Connaissance et conservation.pdf]

Objectifs

Le constat qui sous-tend ce projet est qu'une masse d'informations (études, rapports, expertises...) n'est pas rendue publique et donc n'est accessible qu'à un petit nombre d'initiés.

Ce projet de revue se situe entre les revues gérant une information très intégrée (ex : Espaces Naturels) et des publications de haut niveau scientifique et difficiles d'accès pour la plupart des gestionnaires (en anglais, travail de préparation lourd). L'objectif est de fournir un espace de diffusion aux acteurs français de la gestion et de la conservation pour les études aujourd'hui confidentielles et dont les résultats mériteraient d'être diffusés. Cela permettra aussi la publication de travaux volumineux comme des catalogues régionaux etc. Cette niche n'est actuellement pas occupée. Autre point important, il s'agirait d'une revue en ligne et sans périodicité pré-déterminée. Les articles seraient publiés au fur et à mesure de leur arrivée. Ceci permet d'éviter les coûts d'une publication papier même s'il est évident qu'il sera nécessaire de faire appel au travail d'un rédacteur en chef.

Gilles LANDRIEU (PNF) **demande des précisions sur les différences qui existent entre ce projet et la revue « Espaces naturels » ?**

Le MNHN indique qu'il s'agirait d'une publication beaucoup plus appliquée et « pointue ». Ce serait donc une publication très complémentaire qui d'ailleurs renouerait avec les objectifs initiaux d'Espaces Naturels.

Dominique ARIBERT (LPO) **fait remarquer qu'il existe des revues associatives. Elle demande de la vigilance pour éviter toute forme de concurrence et éviter le double usage de fond public.**

Le MNHN indique qu'il ne se situe pas dans une logique de concurrence mais dans un objectif de complémentarité. Par ailleurs, aucun financement ne sera demandé au MEDDE pour ce projet. D'autres systèmes de financement seront à trouver comme le mécénat.

Pierre NEHLIG (BRGM) **indique qu'il faut éviter d'en faire une revue « privée » du Muséum.**

Plusieurs points sont précisés :

- La composition et le rôle du comité éditorial doivent être précisés. La participation y sera « bénévole ».
- L'éditeur de la revue est à trouver. Plusieurs pistes sont à l'étude.
- Un emploi à temps plein, est prévu sur le projet, en phase de lancement.

Réaction du CO

Le CO considère qu'il s'agit d'un projet intéressant notamment pour la publication des suivis concernant la gestion et d'information sur la thématique « connaissance ». Si cette revue devait être lancée, il faut éviter qu'il ne soit éphémère et donc se donner les moyens d'en assurer la pérennité à long terme.

IX. Résultats de l'enquête sur l'usage de l'information diffusée

Présentation : S. FIGUET – MNHN/SPN [INPN_CO_juin_2014_ODJ_Resulats_enquete.pdf]

Contenu et objectifs

Il s'agit des premiers résultats obtenus sur les profils des utilisateurs et les usages qu'ils font des données de l'INPN. Ce travail reste à approfondir et nécessite une analyse plus précise des résultats. Il est mené en partenariat avec un laboratoire de recherche de l'université Paris1 qui s'intéresse à l'usage des données environnementales disponibles sur internet.

Le principal résultat obtenu confirme l'intuition que l'on pouvait avoir : il existe bien deux types de public pour l'INPN : les professionnels et le grand public, chacun évidemment avec des utilisations et des demandes variées.

Un rapport sur les résultats plus précis sera publié fin septembre et sera diffusé aux membres du CO.

Thomas BOUIX (ONF) **indique qu'il serait intéressant de bien différencier les différents usages des utilisateurs (référentiels, données...)**

Le MNHN indique que c'est un objectif d'obtenir une grille d'analyse indépendante, ce qui est d'ailleurs la raison de la collaboration avec l'université Paris1. L'idée est d'apporter un regard extérieur « neutre ».

X. Autres actions en cours ou en projet

Présentation : L. PONCET – MNHN/SPN [INPN_CO_juin_2014_Evolution de l'INPN_ Actions en cours ou projet 2014.pdf]

Points clefs des discussions et questions :

Thomas BOUIX (ONF) **pose la question de l'accès aux listes d'espèces déterminantes ZNIEFF ?**

Le MNHN répond que cette fonctionnalité sera disponible à l'automne. Cela marquera l'aboutissement de 18 mois de travail de consolidation des listes transmises par les CSRPN (via les DREAL avec TAXREF). Ces listes seront diffusées à l'exclusion des quelques taxons problématiques (sans correspondance dans TAXREF notamment) avec toute la transparence nécessaire sur ce point.

Outils de qualification de données et Annuaire

Le MEDDE indique que le cahier des charges de l'annuaire est prioritaire par rapport au cahier des charges de l'outil de validation.

Le MNHN précise qu'il est prévu d'avancer de front sur ces deux chantiers clés. Concernant l'application de validation, l'objectif est d'avancer en parallèle avec les travaux du groupe de travail validation. D'où la proposition d'écrire le cahier des charge dès début 2015. Des travaux sont à mener en 2015 sur la qualification afin de garder le rythme dans le développement des outils.

Pour l'annuaire, l'avancement qui est lié à la convention entre MEDDE/IGN/MNHN, le cahier des charges sera disponible fin 2014 s'il n'y a pas de retard dans la signature de cette convention.

Information complémentaire : Iconographie sur l'INPN

L'INPN reste encore un peu faible en iconographie, même si plus de 15 000 photographies d'espèces sont actuellement en ligne. Un indicateur est en place sur ce point.

Pour information, le MNHN a signé une convention avec EOL (Encyclopedia of life) pour des échanges d'information entre les systèmes d'information (texte et iconographie, vidéo...).

Pour conclure la réunion Jean-Philippe SIBLET remercie les membres du CO pour leur participation fidèle et active. L'INPN se situe à un tournant de son histoire. Le positionnement de ce système au cœur du SINP et le travail collaboratif avec l'ensemble des réseaux sont aujourd'hui opérationnels.

Le prochain CO se réunira au printemps 2015.